

Procès-verbal

Comités exécutifs transitoires des conseils multidisciplinaires (CECMSSaT et CECMSSoT)

Date et heure

Le 29 janvier 2026, de 15h45 à 16h30

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :			
	Chantale Boulay	Directrice, DSMREU	
	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU	
	Karine Dumais	Technicienne en administration, DSMREU	
	Geneviève Grondin	Présidente par intérim du CECMSSaT, Ergothérapeute, DPD	
	Mireille Denis	Vice-présidente par intérim CECMSSaT Physiothérapeute, DSMREU	
	Mariane Morissette-Landry	Présidente CECMSSoT, Travailleuse sociale, Agente de planification, programmation et recherche, DQEPE	
	Guylaine Sarrazin	Vice-présidente CECMSSoT, Travailleuse sociale, Spécialiste en activités cliniques, DPSMD	
	Julie Brousseau	Secrétaire-trésorière, Responsable des communications, Nutritionniste, Agente de planification, de programmation et de recherche, DQEPE	
	Arlette Richer	Éducatrice spécialisée, DPD	
	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP	
	Kim Aubry	Psychoéducatrice, DPD	
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD	
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU	
	Valérie Lecavalier	Audiologiste, DPD	
Absent(s) :			
	Dominique Pilon	Président-directeur général	
Invité(s) :			

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 15h51. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté avec une demande d'ajout de point au Varia (Sujet: VP SSa) :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Points statutaires**
 - 3.1. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.2. Mot de la présidente du CECMSSoT
 - 3.3. Mot de la présidente du CECMSSaT
 - 3.4. Collaboration avec la DSMREU volet QEP (PL-67)
4. **Points d'information**
 - 4.1. Règles de régie interne (RRI)
 - 4.2. Suivi sur la Retenue à dénoncer les écarts de qualité (démarches entreprises, comment adresser)
 - 4.3. Demande d'avis - recommandation en cours:
 - Évaluation de la performance et qualité des soins et services
 - Recommandations d'équipements / restriction budgétaire
 - 4.4. Dépôt et suivi des avis-recommandations
 - 4.5. CIETOC
 - 4.6. Assemblée générale ordinaire et élections
5. **Points de décision/Point d'orientation**
 - 5.1. Question au PDG
 - Dans le contexte de la Loi 2, quelles actions le CISSSMO met-il en place pour limiter l'exode des professionnels et, en parallèle, défendre les intérêts des usagers vulnérables affectés par le départ de plusieurs médecins?
 - Dans un contexte de pénurie de places en ressources d'hébergement et de vieillissement de la population, quelles mesures l'établissement met-il en place pour soutenir l'intégration en CHSLD de personnes âgées sans trouble neurocognitif, mais présentant des problématiques comportementales, tout en assurant la sécurité, la qualité des pratiques et l'imputabilité organisationnelle lorsque des écarts sont observés ?
6. **Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire**
 - 6.1. Suivis découlant de la rencontre du 11 décembre 2025
 - Conditions d'exercice (budget, incl. Marge de manœuvre pour comité de pairs)
7. **Salle de pilotage**
 - 7.1. Comité de communications
 - 7.2. Comité de la gestion des risques
 - 7.3. Comité AAPA
8. **Dépôt de documents**
 - 8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2025
9. **Affaires nouvelles**
 - 9.1. Varia – VPSSA (Ajout)
10. **Planification prochain CE**
 - 10.1. Date de la prochaine rencontre – 12 mars 2026

10.2. Clôture de la séance

3. Points statutaires

3.1. Mot de la directrice de la DSMREU – Mme Chantale Boulay

- Retour sur la Journée nationale des DSM — 15 janvier 2026
 - Mise en place d'un comité de travail national
 - Création prévue d'un comité composé de différentes DSM et de PDG des CISSS.
 - Mandat : établir des balises afin de clarifier certains éléments liés aux responsabilités prévues par la loi.
 - Objectif : réduire les disparités actuelles entre DSM.
 - Représentation : certains établissements seront représentés par leur PDG, d'autres par leur DSM.
 - Position locale : volonté que l'un des deux représentants (Chantale Boulay ou Dominique Pilon) siège au comité et assure une communication étroite entre eux.
- Travaux liés à la Loi 31 — Élargissement des pratiques
 - Des travaux nationaux sont prévus concernant l'élargissement des champs de pratique pour certains titres d'emploi.
 - Professions concernées :
 - Psychologues
 - Orthophonistes
 - Conseillers en orientation
 - Sexologue
 - Infirmier
- Documents et balises professionnelles

3.1.1 Transmission de documents d'inspiration pour les bases RRI par l'ACMQ, incluant un guide explicatif destiné aux CM.

- Statut des gestionnaires — Clarifications à venir
 - Une ambiguïté demeure quant au statut des gestionnaires :
 - Membres ou non-membres selon qu'ils possèdent ou non une formation clinique.
 - Ce point fera l'objet de discussions avec l'ACMQ.
 - Suivi assuré notamment par Isabelle Simard (DSM nationale).

3.1.2 Projet VSAD — Allègement administratif

- Révision du projet VSAD concernant particulièrement :
 - Ergothérapeutes
 - Travailleurs sociaux en soutien à domicile
- Objectifs :
 - Réduire la charge administrative
 - Augmenter le temps clinique auprès des usagers
- Réflexions en cours pour voir si certains éléments du projet pourraient être appliqués à d'autres secteurs que le soutien à domicile.

- Question soulevée

Valérie Lecavalier souhaite savoir de quelle façon les professionnels (orthophonistes, travailleurs sociaux, etc.) seront sélectionnés pour participer aux travaux PL67.

- Elle questionne également la possibilité que le CECM pourrait être interpellé ou impliqué dans ce processus.

3.1.3 Modalités de participation (Chantale Boulay)

- Il est possible de soumettre des noms de professionnels intéressés.
 - Les candidatures peuvent inclure :
 - des professionnels
 - du personnel en encadrement clinique
 - L'information a déjà été transmise aux directions concernées par ces titres d'emploi.
 - Les personnes ayant déjà travaillé sur des dossiers ou réflexions entourant ces professions peuvent aussi être proposées.
- Sélection éventuelle
 - Le nombre de participants pourrait être limité.
 - Une sélection pourrait être faite si un grand nombre de candidatures est soumis (modalités inconnues pour l'instant).
 - État actuel
 - Le processus est présentement à l'étape de **collecte des noms**.
 - Les directions ont déjà reçu l'information pour diffusion et identification de candidats potentiels.

3.2. Mot de la présidente du CECMSSoT – Mme Mariane Morissette-Landry

Contexte opérationnel actuel :

- Plusieurs mandats sont en cours simultanément.
- Augmentation des demandes reçues (consultations, analyses de documents, avis avec échéances rapides).
- Projets et responsabilités en parallèle :
 - Avis
 - Bulletin
 - RRI
 - Élections à venir
 - Préparation budgétaire

Préoccupations liées aux ressources et libérations :

- Incertitude concernant les heures de libération pour l'année prochaine.
- Crainte de ne pas disposer du temps nécessaire pour remplir adéquatement les obligations.
- Ajout anticipé de nouveaux comités (ex. comités de pairs, CIETOC), augmentant la charge.
- Possibilité évoquée de devoir prioriser certains mandats si les ressources demeurent limitées.

État de la situation budgétaire (Chantale Boulay) :

- Un budget préliminaire a été reçu pour le CM.
- Indication actuelle : reconduction du budget de l'an dernier.
- Toutefois :
 - aucune confirmation définitive
 - aucune analyse approfondie encore effectuée
 - budget global dépendant des orientations à venir de Santé Québec (attendues au printemps)
- Exercice provincial en cours par les directions des ressources financières pour comparer les allocations entre conseils :
 - CM
 - CECII
 - CIETOC
- Difficulté d'estimation particulière pour le CIETOC :
 - Incertitude quant à la provenance des heures (CM ou enveloppe distincte).
- Démarches entreprises
 - Envoi préalable d'un courriel par Chantale Boulay présentant les préoccupations liées aux responsabilités versus les heures accordées.
 - Document d'analyse préparé par Valérie mise à jour par Geneviève, Mariane et Guylaine et transmis à Chantale Boulay.
 - Retour rapide reçu, indiquant que la réflexion budgétaire semble s'inscrire dans une démarche provinciale plus large.

- Clarification sur la reconduction du budget (Valérie Lecavalier)
 - Question posée : la reconduction concerne-t-elle le budget réel ou le montant antérieurement établi (ex. 51 000 \$) ? (Valérie Lecavalier)
- Réponse (Chantale Boulay):
 - Le budget a été traduit en équivalent heures travaillées + autres dépenses, à la demande de suivi.
 - Le montant correspond actuellement au budget préliminaire de l'an dernier, sans analyse ni révision approfondie à ce stade.
 - Il s'agit vraisemblablement d'une reconduction administrative temporaire.

Démarches déjà réalisées

- Avant même la réception du tableau budgétaire :
 - Un courriel avait été transmis aux instances avec :
 - les préoccupations concernant les responsabilités
 - l'écart entre tâches attendues et heures allouées
 - le document d'analyse préparé par Valérie et retravaillé par Geneviève, Mariane et Guylaine.

Incertitude liée aux élections (Caroline Boudreault)

Réponse de Chantale Boulay :

- Les élections se tiendront avant la confirmation du budget final.
- Il est jugé très probable (≈99 %) qu'aucune précision budgétaire supplémentaire ne soit disponible d'ici là.

Un enjeu d'attractivité des postes est soulevé dans ce contexte d'incertitude.

3.3. Mot de la présidente du CECMSSaT (intérim) – Mme Geneviève Grondin

- «Mariane a bien parlé des préoccupations. Rien à ajouter pour ma part» G.

3.4. Collaboration avec la DSMREU volet QEP (PL-67)

Formation en collaboration interprofessionnelle

- Une formation nationale destinée aux DSM a été préparée et sera déployée localement mi-février / début mars.
- Objectifs :
 - Disséminer les compétences requises pour le travail interprofessionnel
 - Fournir des outils pratiques pour appuyer la collaboration
- Une planification a été réalisée avec la DSI pour établir un plan d'action de diffusion.
- Le plan sera présenté au CCDA pour validation.
- Projet jugé positif et prioritaire.

Suivi et mise à jour des projets en cours

- Jennifer a rappelé l'importance de maintenir un inventaire actualisé des projets DSM en cours.
- Une liste consolidée sera prochainement envoyée aux participants pour :
 - Vérification des projets
 - Priorisation et demandes de présentations spécifiques si nécessaire

Réflexion sur le nouveau mandat Santé Québec

- La DSM mène une réflexion interne sur l'organisation des mandats en lien avec les directives de Santé Québec.
- Deux ateliers de demi-journée ont été réalisés pour :
 - Revoir les mandats actuels
 - Identifier les ajustements requis pour répondre aux demandes provinciales
 - Optimiser le fonctionnement interne de l'équipe DSM
- Objectif : présenter prochainement une offre de service bonifiée ou améliorée, tout en tenant compte de la capacité réduite de l'équipe.

4. Points d'information

4.1. Règles de régie interne (RRI)

« On continue la révision pour l'instant et dès que le document pourra être distribué, il sera partagé pour lecture, avec Chantal et les offcières, afin qu'elles puissent en prendre connaissance et suivre le dossier. » Mélissa Leduc

4.2. Suivi sur la Retenue à dénoncer les écarts de qualité (démarches entreprises, comment adresser)

Suivi des retenues à dénoncer et gestion des écarts

Démarches actuelles

- Chantale Boulay a confirmé avoir abordé le sujet avec Jennifer Mascitto et les équipes.
- Les équipes de gestionnaires ont réfléchi à des recommandations et pistes d'amélioration pour traiter ces situations.
- Jennifer Mascitto est responsable de formaliser les recommandations, travaux toujours en cours.

4.3. Demande d'avis - recommandation en cours:

4.3.1 Évaluation de la performance et qualité des soins et services

Avancement du sondage (Mariane Morissette-Landry)

- Réponses reçues : 408 au total.
- Analyse : Résumé réalisé
- Prochaines étapes : Lecture des documents, partage des tâches, suivi en séance de travail suivante.

Diffusion et communication

- Objectif : produire un avis réponse rapidement
- Partager les résultats avec les répondants à venir

Contexte national (Geneviève Grondin)

- Dîner-causerie avec ACMQ : premiers échanges sur les impacts de la performance.
- Question : ACMQ pourrait produire un avis national.
- Décision : le groupe avance de son côté avec son avis, tout en restant ouvert à un futur avis de ACMQ.

Perspectives

- Assurer un retour rapide et structuré aux participants du sondage.
- Maintenir une communication claire sur les démarches et les recommandations, tout en surveillant les initiatives nationales éventuelles

4.3.2 Recommandations d'équipements / restriction budgétaire

Démarches en cours (Marie-Ève Vigneault)

- Marie-Ève et Arlette se sont rencontrées à plusieurs reprises pour discuter du suivi de cet avis.
- Relance effectuée auprès des personnes ayant soumis cette demande d'avis, afin d'obtenir davantage de précisions et poursuivre le travail en cours.
- Enjeu : certaines formulations sont trop larges, rendant la recommandation difficile à interpréter.

Contexte provincial

- Plusieurs autres CISSS (ex. CISSSME et autres au Québec) ont déjà travaillé sur des demandes similaires.
- Des documents ont été récupérés, mais il reste des informations à compléter, notamment sur les critères de resserrement et la sécurité des recommandations.

Objectifs

- Clarifier les informations pour :
 - Diriger les professionnels vers les bonnes pratiques
 - Assurer la sécurité et la conformité des recommandations, surtout pour la clientèle pédiatrique
- Réduire l'inconfort des professionnels face aux recommandations ambiguës ou potentiellement non sécuritaires.

Perspectives

- Préparation de la rédaction finale de l'avis avec informations complètes.
- Priorité : garantir que les recommandations soient claires, applicables et sécuritaires pour la clientèle.

4.4. Dépôt et suivi des avis-recommandations

Non discuté

4.5. CIETOC

Dominique Pilon absent à la rencontre.

4.6. Assemblée générale ordinaire et élections

- Non discuté

5. Points de décision/Point d'orientation	
5.1. Question au PDG	
1. Dans le contexte de la Loi 2, quelles actions le CISSSMO met-il en place pour limiter l'exode des professionnels et, en parallèle, défendre les intérêts des usagers vulnérables affectés par le départ de plusieurs médecins?	
2. Dans un contexte de pénurie de places en ressources d'hébergement et de vieillissement de la population, quelles mesures l'établissement met-il en place pour soutenir l'intégration en CHSLD de personnes âgées sans trouble neurocognitif, mais présentant des problématiques comportementales, tout en assurant la sécurité, la qualité des pratiques et l'imputabilité organisationnelle lorsque des écarts sont observés?	
Questions à reporter au prochain CECM, étant donné l'absence de Dominique Pilon aujourd'hui.	
6. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
6.1. Suivis découlant de la rencontre du 11 décembre 2025	
- Conditions d'exercice (budget, incl. Marge de manœuvre pour comité de pairs)	
Discuté en 3.3	
7. Salle de pilotage	
7.1. Comité de communications	
Non discuté	
8. Dépôt de document	
8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre régulière du 11 décembre 2026	
Le procès-verbal de la dernière rencontre a été présenté pour adoption.	
Mme Guylaine Sarrazin a proposé son adoption, et Mme Julie Brousseau l'a secondée. Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.	
9. Affaires nouvelles	
9.1. Varia - VPSSA	
Nomination d'un Vice-président du CECMSSaT par intérim	
Contexte : - Discussion sur la nécessité de nommer un VP CECMSSaT par intérim jusqu'aux élections. - Actuellement, le volet santé fonctionne sous présidence par intérim (Geneviève), sans VP. - Fonctionnement en trio de présidence, mais renfort supplémentaire jugé utile pour soutenir l'équipe.	

- **Candidatures :**

- Mireille Denis a levé la main et s'est déclarée intéressée.

Mme Julie Brosseau a proposé l'intérim VP CECMSSaT pour Mme Mireille Denis, et Mme Mélissa Leduc l'a secondée. La nomination a été **adopté à l'unanimité**.

9.2. AGE (Assemblée générale extraordinaire)

- **Contexte :**

- Idée évoquée : inviter un conférencier (ou autre) pour présenter sur la proche aidante.

- **Démarches :**

- Sollicitation d'une personne externe pour intervenir lors de l'assemblée.
- Organisation à confirmer et à poursuivre avant l'AGE.

10. Planification prochain CE

10.1. Date de la prochaine rencontre – 12 mars 2026

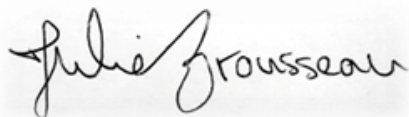
10.2. Clôture de la séances – 16h30



Geneviève Grondin, présidente du comité exécutif du CECMSSaT Intérim
(Vice-présidente en remplacement de la présidente)



Mariane Morissette-Landry, présidente du comité exécutif du CECMSSoT



Julie Brosseau, secrétaire du comité exécutif du
CECMSSaT et CECMSSoT